



INCLUSION À TRAVERS LE MONDE

SOMMAIRE

2 INTERNATIONAL

7 EUROPE

10 ASIE

12 LES AMÉRIQUES

14 AFRIQUE

16 MOYEN-ORIENT

Inclusion International (II) est une fédération mondiale d'organisations familiales militant pour la reconnaissance des droits de l'homme des personnes déficientes intellectuelles à travers le monde.

II représente plus de 200 fédérations membres dans 115 pays des cinq régions suivantes : Moyen-Orient, Europe, Afrique, Amériques et Asie-Pacifique.



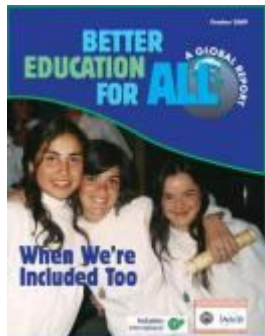
Inclusion International, KD.2.03,
Docklands Campus, 4-6 University Way,
London E16 2RD.
UK

E-mail : info@inclusion-international.org
www.inclusion-international.org

INTERNATIONAL

Le Rapport mondial d'Inclusion International sur l'éducation inclusive "Better Education for All: When we're Included Too",

Le Rapport mondial d'Inclusion International sur l'éducation inclusive – "**Better Education for All: When We're Included Too**", (une meilleure éducation pour tous : lorsque nous sommes inclus aussi) à été officiellement publié lors d'une conférence sur l'éducation inclusive qui s'est déroulée à Salamanca en Espagne du 21 au 23 octobre 2009.



La conférence de Salamanca avait pour objectif d'examiner les progrès envers l'éducation inclusive à travers le monde depuis la Conférence mondiale de l'UNESCO de 1995 sur l'éducation inclusive à Salamanca. La *Déclaration de Salamanca* a été le premier appel majeur pour que "l'inclusion" devienne le chemin à suivre pour une éducation de qualité pour les étudiants handicapés.

Ce Rapport souligne, grâce aux contributions des organisations membres d'Inclusion International du monde entier, les progrès accomplis en 15 ans et les obstacles qui demeurent. Le Rapport décrit la manière dont la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées exige des gouvernements et agences internationales d'inclure à l'avenir les enfants handicapés dans les plans d'éducation. Sur les 77 millions d'enfants non scolarisés, au moins 1/3 d'entre eux sont handicapés. (UNESCO, 2006).

« Nous sommes confiants que le Rapport mondial et la Conférence de Salamanca provoquera une sérieuse reconsidération de la manière dont l'éducation est dispensée aux enfants déficients intellectuels » a déclaré Diane Richler, présidente d'Inclusion International. « Nous appelons les gouvernements et les agences internationales à axer leurs efforts sur l'inclusion en tant que chemin à suivre pour une meilleure éducation pour tous. Cela doit être une priorité dans chaque pays du monde » a-t-elle affirmé.

À l'issue des trois jours de conférence à Salamanca, la [Résolution de la conférence](#) a été adoptée. Dans cette résolution, les participants ont réaffirmé l'engagement de la déclaration de Salamanca (1994) et se sont engagés à développer un système d'éducation inclusive dans chaque pays du monde, en se réjouissant de l'Article 24 de la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées (UNCRPD) comme moyen de le réaliser. Les participants appellent tous les gouvernements à ratifier la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées et à développer des plans concrets pour l'éducation inclusive et, pour finir, les participants s'engagent à former une alliance pour transformer les efforts internationaux vers la réalisation d'Éducation pour tous, en créant une meilleure éducation pour tous par le biais du développement de l'éducation inclusive et du lancement de **l'INITIATIVE 24** comme moyens d'atteindre cet objectif.

Pour obtenir davantage d'informations sur la Conférence et pour télécharger les versions anglaise et espagnol du rapport en PDF et sous format Word, veuillez vous rendre sur notre Internet.

www.inclusion-international.org

15^{ème} Congrès mondial d'Inclusion International

Rédigé par Inclusion Europe

Le Congrès mondial d'Inclusion International, qui aura lieu du 16 au 19 juin 2010 à Berlin en Allemagne et qui est organisé par Lebenshilfe Allemagne et inclusion Europe, est en train de prendre forme rapidement.

Nous garantirons un programme intéressant, ainsi que de nombreuses opportunités de se rencontrer et de participer à des manifestations culturelles passionnantes. Le Congrès vous permettra non seulement d'avoir la chance de partager connaissances et informations et aussi d'ouvrir la voie à la transformation des droits en réalités, mais il sera aussi un événement très divertissant !

Vous pouvez trouver le programme détaillé, ainsi que les conditions de participation sur le site Internet du Congrès à : www.inclusion2010.de Vous pouvez aussi y télécharger le nouveau [Programme préliminaire](#).

Nous vous encourageons à vous inscrire dès à présent pour profiter de nos tarifs pour les inscriptions anticipées au congrès.

Nous nous réjouissons de votre intérêt et espérons vous rencontrer lors de ce passionnant événement à Berlin !

À www.inclusion2010.de, vous trouverez des mises à jour régulières concernant le programme, ainsi que des liens vers les flux RSS dans les quatre langues officielles du Congrès, la page Facebook du Congrès et la vidéo du Congrès mondial d'Inclusion International sur Youtube.

Les athlètes souffrant de déficience intellectuelle sont réintégrés dans les Jeux Paralympiques

Ces dernières années, Mencap, notre organisation membre nationale au Royaume-uni, a mené une campagne pour la réintégration des athlètes déficients intellectuels dans les Jeux Paralympiques, avec le soutien à part entière d'Inclusion International. La décision de mettre fin à cette exclusion a été prise lors de l'Assemblée générale du Comité international paralympique (IPC) lundi 21 novembre 2009 à Kuala Lumpur.

Mark Goldring, chef exécutif de Mencap a affirmé : *"Tout le monde) Mencap est heureux qu'après des années de campagne, les athlètes déficients intellectuels ne seront plus exclus des Jeux Paralympiques. Cependant, sans financement immédiat, les athlètes britanniques resteront exclus des Jeux de Londres 2012 malgré la levée de l'interdiction. Cela entraînerait un embarras au niveau national"*

Pour plus d'informations, rendez vous sur le SITE INTERNET DE MENCAP WEBISTE

INCLUSION INTERNATIONAL À PRÉSENT SUR FACEBOOK

<http://www.facebook.com/pages/INCLUSION-INTERNATIONAL/187634362975>

Selon le Rapport mondial de surveillance de l'UNESCO, l'Éducation inclusive est la clé de l'éducation pour tous

Le Rapport mondial de surveillance de l'UNESCO sur l'Éducation pour tous, « Reaching the Marginalized » (toucher les personnes en marge de la société), publié aujourd'hui, donne un avertissement sur le fait que la crise économique mondiale risque de créer une génération d'enfants dont la vie a été endommagée de manière irréparable par un déni de leur droit à une éducation et identifie les enfants handicapés comme étant parmi les plus vulnérables. « Le message-clé qui en ressort est que le fait de ne pas placer l'éducation inclusive au centre du mouvement Éducation pour tous entrave les progrès. »

Le rapport décrit un « triangle d'éducation inclusive » comportant environnement pédagogique, accessibilité, coût abordable, droits et opportunités et reconnaît que, pour une éducation de qualité, les gouvernements doivent réviser leurs approches envers l'enseignement, l'apprentissage et le développement des programmes scolaires. Il fait aussi remarquer que les regroupements par niveau de capacité, ou classement des étudiants en fonction de leur réussite scolaire, aident rarement les enfants marginalisés.

Plusieurs des recommandations contenues dans ce rapport 2010 sont cohérentes avec les recommandations contenues dans le récent rapport mondial d'Inclusion International sur l'éducation inclusive « *Better Education for All When We're Included Too* » publié par l'Université de Salamanca (Espagne) en novembre dernier. Ces recommandations incluent la détermination d'objectifs d'équité pour tous les buts du mouvement Éducation pour tous ; le rassemblement de données plus fiables concernant les enfants non scolarisés ou ayant quitté le système scolaire de manière précoce et les raisons ; la mobilisation d'une coopération au niveau international ; et l'amélioration de la coopération entre les ministères.

Diane Richler, présidente d'Inclusion International a émis le commentaire suivant : « Nous nous réjouissons de voir que l'UNESCO reconnaît que, sauf si les systèmes d'éducation sont transformés pour inclure tous les enfants, y compris les enfants handicapés, les buts de l'Éducation pour tous ne seront jamais réalisés. » Cependant, le rapport n'aborde pas le fait que dans de nombreux pays, les ministères sociaux, plutôt que les ministères de l'Éducation, sont responsables des enfants handicapés. « À moins qu'il y ait un ministère et un système scolaire responsables de tous les enfants, l'éducation inclusive restera un rêve. » a-t-elle affirmé.

Pour davantage d'informations, contactez :
Connie Laurin-Bowie conniel@inclusion-international.org

Groupe de travail sur le handicap : campagne mondiale pour l'éducation (GCE)

www.campaignforeducation.org

Le groupe de travail GCE sur l'éducation inclusive, dont Inclusion International est membre, a tenu sa première téléconférence en décembre et a discuté mandat et opportunités à venir. Le groupe travaillera sur l'identification de certains messages principaux de plaidoyer sur l'inclusion et apportera sa participation à l'engagement de la campagne mondiale pour l'éducation dans les processus clés de l'Éducation pour tous. Si vous souhaitez participer, veuillez envoyer un e-mail à : news@campaignforeducation.org

Inclusion International participe au séminaire sur les mécanismes de surveillance des droits de l'homme

Diane Richler (présidente), Klaus Lachwitz (vice-président) et Connie Laurin-Bowie (directrice exécutive) d'Inclusion International et Camille Latimer d'Inclusion Europe ont participé au séminaire de deux jours organisé par l'Alliance internationale sur le handicap à Genève les 7 et 8 janvier 2010. L'objectif de ce séminaire était d'aider les ONG à mieux comprendre et utiliser les mécanismes de surveillance des droits de l'homme de l'ONU. Le séminaire était notamment utile à Inclusion International, car nous développons notre propre stratégie pour soutenir les organisations membres dans leur travail au niveau national consistant à surveiller la mise en œuvre de la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées (CRPD). Pour obtenir davantage d'informations sur le séminaire et les présentations faites par le Bureau de la Commission des droits de l'homme, veuillez contacter :

Connie Laurin-Bowie à conniel@inclusioninternational.org

Haïti : L'organisme d'expertise des Nations unies établit un groupe de consultation sur la situation des personnes handicapées

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=9873&LangID=E>>annoucement

GENÈVE (5 mars 2010) – Le Comité des Nations unies pour les droits des personnes handicapées a annoncé vendredi la création d'un groupe de travail pour assurer le suivi de la situation des personnes handicapées en Haïti, qui ont été affectées de manière disproportionnelle par le tremblement de terre qui a frappé le pays en janvier dernier. Le mois dernier, le groupe des experts des droits de l'homme ont appelé les autorités à veiller à ce que les personnes handicapées participent pleinement au processus de prise de décision concernant le rétablissement et la reconstruction du pays et à ce que les efforts soutenus soient axés sur les besoins de développement à long terme des personnes handicapées en Haïti.

Le groupe de travail du Comité assurera aussi le suivi de la situation des personnes handicapées dans d'autres pays affectés par des catastrophes naturelles aux effets dévastateurs, tels que le Chili, où quelque deux millions de Chiliens auraient été affectés par le tremblement de terre de magnitude 8,8 du 27 février dernier. En annonçant la création du groupe de travail, l'organisme d'expertise des Nations unies a rappelé que, selon la Convention pour les droits des personnes handicapées, « les États doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la protection et sécurité des personnes handicapées en cas de catastrophe naturelle, comme c'est le cas pour ce tremblement de terre. » Le Comité de l'ONU pour les droits des personnes handicapées s'est mis d'accord sur le lancement de groupe de travail en Haïti au cours de sa troisième session qui s'est tenue à Genève du 22 au 26 février 2010*.

Ce Comité de 12 membres est l'organisme des experts indépendants de surveillance de la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées, qui a jusqu'ici été validée par 140 pays. La Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées a été adoptée le 13 décembre 2006 par l'Assemblée générale des Nations unies et est entrée en vigueur le 3 mai 2008.

EUROPE

Site Internet *Children's Rights for All* (droits pour tous les enfants) et appel aux experts nationaux

Par Inclusion Europe

Aujourd'hui voit le lancement du **site Internet de notre nouveau projet** : « **Children's Rights for All** » (**droits pour tous les enfants**) ! (www.childrights4all.eu) Ce projet vise à améliorer les droits d'environ un million d'enfants déficients intellectuels dans toute l'Union européenne. Ces enfants sont souvent victimes de discrimination et exclus de la société, et voient donc bafoués leurs droits et opportunités qui sont décrits dans la Convention des Nations unies pour les droits des enfants.

Le projet vise à conduire des recherches dans les 27 États-membres de l'UE afin de voir comment la Convention des Nations unies pour les droits des enfants est mise en œuvre du point de vue des enfants déficients intellectuels. Les recherches se concentreront sur cinq domaines thématiques : *accès à l'éducation ; famille et désinstitutionalisation ; santé ; promotion et participation ; maltraitance*

Ces recherches seront effectuées par des experts nationaux recrutés dans chaque État-membre pour analyser la situation dans leur propre pays, et dont les données seront intégrées ensuite dans le Rapport comparatif européen et les recommandations politiques aux niveaux national et européen. Le projet implique le développement d'un outil de recherche. Les experts nationaux recevront une formation sur la manière d'utiliser cet outil lors d'une séance de formation à Prague. Les rapports seront rédigés dans la langue de chacun des experts nationaux, puis traduits ultérieurement en anglais pour être publié avec le Rapport comparatif européen lors de la Conférence européenne à Bruxelles. La Conférence devrait rassembler environ 200 participants et aura lieu en octobre 2011. Les rapports comparatifs nationaux et européen seront également publiés sur le site Internet dans toutes les langues de l'UE pendant toute la durée du projet.

Ce projet est déjà bien avancé. La première réunion pour le projet a eu lieu en janvier et les chercheurs ont commencé à travailler sur l'outil de recherche, qui sera développé avec l'aide d'**Inclusion Europe** et des deux autres partenaires du projet, **Eurochild** et **Charles University** à Prague.

Pour visiter le site Internet, rendez-vous sur : www.childrights4all.eu, où vous trouverez plus d'informations détaillées sur le projet, ainsi qu'une mise à jour des actualités sur l'avancement du projet et tous les rapports quand ils seront finalisés.

Aujourd'hui, nous lançons également l'**Appel aux experts nationaux** dans le cadre du projet, donnant ainsi aux personnes dotées des connaissances et expériences appropriées l'opportunité de contribuer à ces importantes recherches par le biais de la compilation d'un rapport national détaillant la situation des enfants déficients intellectuels dans leur pays.

Rendre les élections européennes plus accessibles aux personnes déficientes intellectuelles

Par Inclusion Europe

Le droit de vote est un droit fondamental pour tous les citoyens de l'Union européenne. Cependant, de nombreuses personnes sont exclues des élections du fait des processus électoraux eux-mêmes ou des informations inaccessibles. Le 1^{er} décembre 2009, Inclusion Europe a lancé un projet pour rendre les élections européennes plus accessibles aux personnes déficientes intellectuelles, après avoir reçu un financement de la part du programme de la Commission européenne sur les droits fondamentaux et la citoyenneté.

Inclusion Europe, de concert avec ses organisations membres, Inclusion République Tchèque, Enable Scotland et Nous Aussi (France), s'est embarquée dans un projet de 18 mois visant à une participation plus active des personnes déficientes intellectuelles, des personnes âgées et des citoyens de l'UE non-membres de l'État dans lequel ils résident aux élections européennes. Il se concentrera notamment sur le processus électoral en soi, qui peut diverger grandement d'un pays de l'UE à un autre, et sur les informations transmises au grand public avant le jour des élections, y compris les informations expliquant comment aller voter et les manifestes des parties politiques. Par conséquent, il s'efforce d'améliorer l'accessibilité des élections au niveau national comme au niveau européen. Chacun des partenaires de projet ci-dessus dépêchera un auto-représentant et un expert en tant que chefs de projet au niveau national. L'expert apportera sa propre expérience et son soutien à l'auto-représentant, qui lui apportera son point de vue essentiel et son expérience en matière d'accessibilité.

Au début du projet, deux questionnaires seront envoyés à tous les États-membres pour évaluer l'accessibilité des élections à travers l'Europe. Le premier aura pour public cible les organisations membres d'Inclusion Europe, afin de voir si les chiffres de la participation des groupes mentionnés ci-dessus sont disponibles et de rassembler les bonnes pratiques sur l'accessibilité. Le second s'adressera aux organismes électoraux et parties politiques du pays, en étant particulièrement axé sur la situation juridique concernant les processus électoraux au niveau national.

Le site International du projet sera disponible en mars à : www.voting-for-all.eu . Sur ce site, vous trouverez des mises à jour sur les progrès accomplis et des publications sous format électronique pouvant être téléchargées.

Inclusion Europe a lancé son nouveau projet « Inclusion à part entière dans l'aide au développement pour les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles ». Ce projet sur un an vise à apporter un soutien plus efficace aux personnes déficientes intellectuelles et à leurs familles dans les pays en développement.

Par Inclusion Europe

Inclusion Europe et ses deux partenaires de projet et organisations membres, Lebenshilfe en Allemagne et Mencap au Royaume-Uni, a adopté avec succès un ordre du jour lors de la première réunion du projet le 26 janvier dernier. Le projet entend également sensibiliser sur la coopération de développement dans les organisations locales sur le handicap, parmi les auto-représentants, dans une langue facile d'accès, et parmi les organisations de développement en général à travers l'Europe. L'objectif est d'inclure les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles dans les programmes généraux d'aide au développement.

Le résultat devrait aboutir à une meilleure participation des ONG locales et régionales sur la déficience intellectuelle dans les politiques et coopération de développement. Afin d'atteindre ces objectifs, des réunions de création de réseaux au niveau national seront organisées dans chaque pays afin d'encourager la coopération des associations locales et régionales et de travailler sur la durabilité de ces nouveaux réseaux.

Un kit d'informations sur la coopération de développement sera créé en anglais, allemand et français. Ainsi, il facilitera la diffusion des informations dans l'ensemble du réseau d'Inclusion Europe. Ce projet vise aussi à soutenir la mise en œuvre de la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées (UNCRPD) dans les pays en développement.



ASIE

La Conférence de la Fédération asiatique sur les déficiences intellectuelles

Par Keiko Sodeyama.
Inclusion Japon

La Fédération asiatique sur les déficiences intellectuelles fut initialement établie en tant que Fédération asiatique pour les retardés mentaux en 1973, lors d'une conférence organisée par l'UNESCO à Manille aux Philippines. Depuis ce jour, cette conférence a lieu tous les deux ans dans chacun des pays et territoires membres à part entière : Philippines, Japon, Inde, Malaisie, Hong Kong, Indonésie, Taiwan, Singapour, Thaïlande, Pakistan, Corée, Sri Lanka, Bangladesh et Népal.

En 2007, le nom de cette fédération a été officiellement changée en passant de l'AFMR (fédération asiatique pour les retardés mentaux) à l'AFID (fédération asiatique sur les déficiences intellectuelles).

Cette année, la 19^{ème} Conférence de l'AFID a eu lieu du 22 au 26 novembre à Singapour. Le thème de la conférence était « Vers un développement holistique ». La conférence couvrait l'éducation, les questions de santé, la réhabilitation communautaire et les autres questions afférentes. Par rapport à la conférence précédente, la participation des auto-représentants et des parents a été plus importante. Au total, 17 auto-représentants étaient présents et ont fait des présentations lors des différentes sessions : 3 Taiwanais, 8 Singapouriens, 1 Indien et 5 Japonais. Parallèlement, un symposium des parents a eu lieu. Tout d'abord, le spécialiste a fait une brève présentation, puis tous les participants ont assisté à la discussion. Le président a mené les discussions autour des 18 problèmes choisis au préalable par le biais de questionnaires envoyés aux parents.

Lors de la cérémonie de clôture, chaque représentant des pays membres et les auto-représentants du Japon, d'Inde, de Singapour, un auto-représentant et un parent du Bangladesh étaient sur scène et ont organisé une table ronde. Quelques questions et opinions ont également été formulées par les personnes présentes : Le président de l'Association des parents à Taiwan, un auto-représentant de Taiwan, un enseignant et la tante d'un enfant handicapé originaire des Philippines etc. Lors de cette cérémonie, nous avons tous pu partager l'importance de la sensibilisation du public, l'importance des véritables opportunités d'emploi et celle d'une vraie collaboration entre les spécialistes, membres de la famille et frères et sœurs.

Cette conférence a débuté comme une plate-forme pour que les spécialistes fassent la promotion des activités relatives aux déficiences intellectuelles et coordonnent les organisations nationales et internationales. Mais du fait des activités d'auto-représentation à travers le monde et de la collaboration entre les spécialistes et parents, la participation des auto-représentants et des parents est maintenant considérée comme naturelle et nécessaire. La prochaine conférence aura lieu du 21 au 26 août 2011 en Corée. Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur www.acid2011korea.org

La Malaisie doit ratifier la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées Hemananthani Sivanandam

KUALA LUMPUR (le 2 mars 2010) : La Malaisie ratifiera la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées (UNCRPD) en avril de cette année, a déclaré Datuk seri Shahrizat Abdul Jalil, ministre des Femmes, de la Famille et du Développement communautaire.

En ratifiant la Convention, le ministre a ciblé deux domaines, l'accessibilité et l'emploi, comme étant en tête des priorités pour cette année.

Selon elle, concentrer les efforts sur ces deux domaines aiderait les personnes handicapées à devenir plus indépendantes et contribuerait aussi à la croissance économique du pays.

« Le ministère a commencé à prendre des mesures concrètes pour réaliser l'UNCRPD et la loi pour les personnes handicapées de 2008. »



La Malaisie a signé la Convention UNCRPD et a mis en application la loi de 2008 pour les personnes handicapées.

« Plusieurs domaines prioritaires en matière de droits des personnes handicapées ont été identifiés et les deux domaines ciblés pour 2010 sont l'accessibilité et l'emploi, » a affirmé Shahrizat à la suite d'une apparition non prévue aujourd'hui à la conférence nationale sur le thème « Accessibilité et design universel : implications pour les transports publics et l'urbanisme ».

Cette conférence de deux jours, qui a débuté aujourd'hui, est un effort concerté entre le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le département pour le Développement des personnes handicapées, le département pour la Sécurité sociale et me ministère pour la Condition féminine, la Famille et le Développement communautaire.

Selon Shahrizat, le ministère commencera à travailler avec plusieurs mairies et agences gouvernementales à Malacca, Pahang, Sarawak et Kuala Lumpur, pour veiller à ce que toutes les directives et normes existantes, telles que les règles de construction uniformisées (Uniform Building Bylaws), sont respectées et appliquées.

Elle a instamment demandé à la mairie de Kuala Lumpur d'être parmi les premières à initier les changements et à créer un environnement plus adapté. « Kuala Lumpur est la fenêtre du pays sur le monde. Les changements devraient commencer ici, » a-t-elle affirmé. Elle insiste également auprès des mairies locales pour établir des unités spéciales destinées à gérer les questions relatives à l'accessibilité. « Ces unités spéciales devront également employer des personnes handicapées, qui peuvent apporter leur point de vue sur la manière de rendre l'environnement plus adapté aux personnes handicapées et libre de tout obstacle, » a-t-elle continué.

Selon elle, bien qu'il existe de nombreux décrets, lois et règlements à disposition, le manque de mise en application par les autorités locales entrave les efforts accomplis dans le but de faire de la Malaisie un pays adapté aux personnes handicapées. Shahrizat a admis que la Malaisie est à la traîne pour ce qui est de créer un environnement adapté aux personnes handicapées, mais a fait remarquer que ces retards peuvent être surmontés si toutes les agences gouvernementales, les départements et ministères collaborent entre eux.

LES AMÉRIQUES

Tour d'étude sur l'éducation inclusive – *Éducation pour tous et avec tous*

ASDOWN Colombie, en partenariat avec Inclusion International et Inclusive Education Canada, organise un tour d'étude sur l'éducation inclusive – *Education for all and with all* – visant à lever le voile sur les pratiques et stratégies en termes d'éducation inclusive par le biais de visites dans des écoles modèles. Ces tours d'étude s'adressent aux enseignants, professionnels et membres de la famille. Ces visites auront lieu du 5 au 10 avril 2010 au Nouveau Brunswick (Canada).

Pour davantage d'informations, contactez :

Inclusion International, Inès Escallon à Escallon@rogers.com ou bien Asdown Colombia, Monica Cortes à mcortes@asdowncolombia.org.co

ACTUALITÉS DE CONFE-MEXIQUE

CONFE fait la promotion de la Convention pour les droits des personnes handicapées en développant une initiative visant à modifier la loi fédérale sur le travail et les services de santé nationaux, afin d'inclure les personnes handicapées. Ce projet a été financé par USAID/AIR et a été rendu possible grâce à la participation de plus de 200 organisations de personnes handicapées ou œuvrant pour elles, provenant des différents États du Mexique. CONFE surveille actuellement l'initiative pour garantir qu'elle devienne une réalité, ainsi qu'une référence internationale pour les autres pays.

Financée par le Fonds pour les droits des personnes handicapées CONFE a également formé la COALITION DE MEXICO POUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES en partenariat avec 4 autres organisations civiles nationales. L'objectif de cette coalition est d'avoir un impact positif sur la politique publique en faveur des personnes handicapées, une fois que le Mexique aura ratifié la Convention des Nations unies. La principale activité concerne le développement d'une plate-forme pour faciliter le rapport officiel, une fois que le gouvernement mexicain aura présenté son rapport officiel sur les actions effectuées pour le développement de la Convention pour les personnes handicapées.

6^{ème} réunion internationale sur l'éducation inclusive. San Jose, Costa Rica.

5 juillet 2010

http://www.uned.ac.cr/red_riie2010/

Le réseau international des chercheurs sur l'inclusion abordera les politiques et actions qui constituent la transition de l'intégration vers l'inclusion dans nos pays, ainsi que les valeurs et principes qui la consolide.

Approbation de la loi sur le handicap au Chili

<http://www.riadis.net/legislation-disability-rights-advances-chile/>

<http://www.lesionmedular.org/forum/viewtopic.php?t=6482>

La loi sur le handicap a été approuvée à l'unanimité (86 votes) et sera favorisée par la Présidente de la république, Michelle Bachelet. Cette loi vise à garantir le droit à l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

L'occasion s'est déroulée en présence d'organisations de personnes handicapées de Santiago et Valparaiso, qui sont arrivées sur les lieux en compagnie de la ministre Paula Quintana et du secrétaire exécutif de Fonadis, Roberto Cerri. Elles ont toutes manifesté leur soutien envers ce document juridique, qui établit un ensemble de réglementations à appliquer pour réussir l'intégration sociale à part entière des personnes handicapées.

En appliquant une loi qui « apporte un cadre réglementaire en termes d'égalités des chances et d'inclusion sociale pour les personnes handicapées », ils doivent aussi respecter les principes de vie en autonomie, l'accessibilité universelle, le design universel, la participation et le dialogue social

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CAPACITÉ JURIDIQUE ET LA PRISE DE DÉCISION ASSISTÉE. 20-21 avril, Bogota, Colombie.



Le but de cet événement est d'analyser les pays d'Amérique Latine, afin de créer une proposition de transition d'un modèle de tutelle vers un modèle de soutien, en établissant une discussion pour montrer comment les personnes déficientes intellectuelles et les familles se débrouillent avec le cadre juridique actuel qui gère leur capacité juridique.

Pour obtenir davantage de renseignements, envoyez un e-mail à Inès Escallon :

Escallon@rogers.com

AFRIQU

Assemblée générale d'Inclusion Africa. " Ouvrir la voie vers une société intégratrice".

22-23 FÉVRIER 2009. ADDIS ABABA, ETHIOPIE



Les délégués de 13 pays provenant de différentes parties de l'Afrique, sauf le Nord et le Centre, se sont rassemblés pour discuter pendant deux jours de l'adoption et de l'adaptation de la constitution d'Inclusion Afrique, du plan stratégique et du développement organisationnel (2010-2014) et des titulaires du nouveau Conseil d'administration des directores.

À l'issue de la réunion, l'Assemblée générale avait réussi à nommer un nouveau Conseil d'administration des directores, composé d'un trésorier, un secrétaire, deux vice-présidents et des auto-représentants d'Afrique du Sud, du Swaziland, du Botswana, du Mozambique et de Zambie. Des représentants régionaux pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Ouest ont également été nommés.

Avec pour objectif de garantir une représentation des différentes régions et groupes linguistiques, l'Assemblée générale s'est efforcée d'amener aussi les pays francophones et lusitanophones sur le devant de la scène.

Pour davantage d'informations, envoyez un e-mail à : inclusionafrica@gmail.com

Disabled Nigerians Demand Their Rights to Vote

Par : Victor Ulasi, Nigeria

Les Nigerians handicapés exigent d'être inclus dans le système électoral du Nigeria qui leur donne le droit de se présenter pour n'importe quel poste politique et ont aussi exigé d'avoir les mêmes chances en termes d'emploi, d'éducation et d'accès aux endroits publics que leurs homologues valides. Les personnes handicapées ont des obstacles plus importants à surmonter et sont invisibles sur le marché du travail du Nigeria, alors que la stigmatisation par la société à leur rencontre augmente de manière quotidienne et que le gouvernement fédéral du Nigeria continue d'ordonner l'exécution des personnes handicapées dans les rues et les endroits publics.

Les personnes handicapées exigent que les mêmes chances à l'emploi et l'éducation leurs soient accordés peu importe leurs déficiences et demandent instamment au gouvernement fédéral du Nigeria de créer un environnement éducatif et professionnel adapté aux personnes handicapées. Les instituts éducatifs au Nigeria ne sont pas adaptés aux personnes handicapées non plus et ne permettent pas un vote sur ces questions lors d'une réunion de personnes handicapées issues de l'ensemble du pays dans l'État de Kaduna [...]

Read more... <http://worldnewsvine.com/?s=Nigerian+people+with+disabilities>

People with Disability frowns constitutional review in Nigeria

Par : Victor Ulasi, Nigeria

Au Nigeria les choses vont bien – selon le gouvernement de l'État de Kaduna
 Non, au Nigeria les choses vont mal – selon les personnes handicapées
 Les personnes handicapées se sont exprimées contre la décision du Sénat de la République fédérale du Nigeria de réviser la constitution de 1999 du pays, en affirmant que cette décision était fondée sur les intérêts purement égoïstes des sénateurs et des responsables gouvernementaux.

Les personnes handicapées se sont réjouies de la révision constitutionnelle cependant. Mais de quel genre de révision s'agit-il lorsque le problème des 19 millions de personnes handicapées au Nigeria est laissé en marge de cette révision ? Il n'existe même pas une loi dans la Constitution de la République fédérale du Nigeria qui protège les personnes handicapées.

Chaque jour, les personnes handicapées sont confrontées à toutes sortes d'humiliations de la part du public et elles n'ont pas le droit à l'emploi, sans parler de la liberté d'expression, simplement parce qu'elles sont handicapées [...]

Pour en lire davantage... <http://worldnewsvine.com/?s=Nigerian+people+with+disabilities>

MOYEN-ORIENT

La première conférence arabe sur la politique pour les droits des personnes déficientes intellectuelles Benghazi Libya

Du 13 au 15 décembre dernier s'est déroulée la Conférence sur la politique pour les droits des personnes déficientes intellectuelles au Tebisty Hotel à Benghazi Libya. 14 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord étaient représentés. La conférence a été organisée par la ligue libyenne des personnes handicapées, l'Association Wa'etassimu et Inclusion International MENA sous le patronage du Dr Ayasha Qaddafi, ambassadrice de bonne volonté des Nations unies et secrétaire générale de l'Association Wa'etassimu de sécurité sociale en Libye.

La conférence a souligné certains problèmes principaux relatifs à la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées, à savoir l'éducation, la capacité juridique et la vie au sein de la communauté. Les ateliers de la conférences étaient axés sur :

- Le rôle des médias en tant qu'outil de sensibilisation dirigé par le réseau Al-Jazira pour promouvoir la Convention des Nations unies sur les personnes handicapées et sensibiliser les gens de la région sur les activités de promotion de l'accessibilité sous toutes ses formes.

- Le droit des personnes déficientes intellectuelles de se marier, une discussion dirigée par le Dr Moussa Charafeddine, sur le droit juridique et social de choisir et les supports nécessaires pour garantir ce droit de pouvoir choisir.

- L'emploi comme étant un droit, dirigé par M. Roland Tamraz, en vertu de la Convention et l'Organisation internationale du travail, et la création d'un réseau de formation pour les agences et le secteur privé pour inclure les personnes déficientes intellectuelles sur le marché du travail.

- L'auto-représentation, apprendre à écouter et respecter la voix des personnes déficientes intellectuelles, dirigé par Mia Farrag et Fadia Farah, qui a projeté quelques expériences pratiques sur la manière dont nous pouvons aider les personnes déficientes intellectuelles à exprimer leurs besoins et à connaître leurs droits et devoirs pour jouir d'une meilleure qualité de vie.

- L'éducation dans le système scolaire généralisé en tant que droit et réussir l'éducation inclusive pour les étudiants déficients intellectuels, dirigé par Rima Al-Salah et examinant les institutions scolaires et la manière de les transformer avec pour objectif de créer un centre de formation temporaire comme solution intermédiaire avant la transition vers les écoles du système généralisé.

- L'utilisation de la technologie pour réussir l'Inclusion dans l'éducation, en examinant l'ICT en tant qu'outil pour améliorer l'éducation, atelier dirigé par M. Nabil Said. Cet atelier a débuté comme un réseau en ligne regroupant familles, éducateurs et personnes déficientes intellectuelles et qui a permis d'ouvrir le dialogue dans la région.

-La Convention pour les droits des personnes handicapées et les droits de l'homme, une discussion pour pousser les gouvernements et agences dans la région à promouvoir la mise en œuvre des articles de cette Convention, dirigée par M. Bassam Aisha, le représentant des Nations unies sur les droits de l'homme en Libye.

La conférence s'est achevée sur un rapport signalant les expériences positives dans la région envers l'inclusion et la mise en œuvre de la Convention pour les droits des personnes handicapées. De nombreux pays ont pris part à cette conférence, notamment l'Égypte, le Koweït, le Liban, la Jordanie, le Soudan, la Tunisie, l'Irak et la Libye. Dr Moussa Charafeddine a mis en lumière le Rapport mondial sur l'inclusion, publié par Inclusion International, et les résultats de la convention de Salamanca, ainsi que les manières d'encourager les pays de la région à ratifier et mettre en œuvre la Convention pour les droits des personnes handicapées.

Une réunion du Conseil d'administration pour Inclusion MENA s'est tenue en présence du président honoraire d'Inclusion MENA, Sh. Jameela AlQasimi a eu lieu en marge de la Conférence afin de pousser les membres à construire un réseau destiné à favoriser la force d'influence dans chacune des pays et garantir une plus large adhésion à Inclusion international et inclusion MENA.

Dans l'ensemble, la Conférence a eu un impact très positif et le comité organisateur a veillé à ce qu'il y ait une vaste couverture médiatique de tous les ateliers pendant cette période de trois jours.

Le forum public « Vivre au sein de la communauté »

Actualités d'Inclusion Mena

Cet événement a été organisé par l'Association libanaise pour l'auto-représentation, l'association Friends of Disabled et Al Zawrak en partenariat avec Inclusion International et s'est tenu à Beyrouth, au Liban, le 3 mars 2010.

L'objectif de ce forum était d'examiner l'Article 19 de la Convention pour les droits des personnes handicapées (le droit de vivre au sein de la communauté) par le biais d'un dialogue ouvert avec les familles et les auto-représentants, afin d'explorer ce que les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles doivent faire pour exercer leurs droits et afin de fournir une analyse, politique et pratique qui leur permettent de vivre et d'être intégrées au sein de leur communauté.

Un jury d'experts des domaines juridique, éducatif et social était présent pour discuter des moyens dont disposent les familles et les auto-représentants, pour écouter leurs préoccupations et pour tenter de développer une plate-forme de plan de travail pour commencer le travail sur la mise en œuvre de l'Article 19 de la Convention.

Janv- Mars 2010

Inclusion
international | 

**Les bulletins d'informations en espagnol et en français seront bientôt
disponibles sur notre site Internet
www.inclusion-international.org**

**Inclusion International, KD.2.03,
Docklands Campus, 4-6 University Way,
London
E16 2RD- UK
E-mail : info@inclusion-international.org
www.inclusion-international.org**